

convention commerciale au cours des trois dernières années ont été si évidents que le pays a entièrement oublié les quelques concessions qu'il a faites pour en arriver à conclure le traité.

Nous savons que l'augmentation du commerce résultant de l'accord a contribué sensiblement à rendre la situation meilleure qu'elle ne l'aurait été autrement. On a beaucoup parlé du nombre de chômeurs qui existent encore. Je me demande quelle serait la situation sans certaines mesures adoptées par le présent Gouvernement. Le nombre des chômeurs ne serait pas celui que l'on a cité aujourd'hui; le chômage serait quatre, cinq ou peut-être dix fois plus considérable qu'il l'est actuellement, eu égard à la situation mondiale.

M. SPENCE: Expliquez-vous.

Le très hon. MACKENZIE KING: Donner des explications? Les conditions se sont améliorées parce que sous l'empire de ces conventions commerciales nous avons eu des marchés plus considérables pour nos principales denrées. Les débouchés plus importants ainsi obtenus pour les exploitants des industries primaires du Canada ont valu à notre pays un surcroît de pouvoir d'achat qui nous a servi à acheter des produits manufacturés et d'autres marchandises et qui n'aurait pu exister sans ces accords. Le pouvoir d'achat a ainsi contribué à fournir du travail aux employés de l'industrie, à la main-d'œuvre agricole et dans tous les domaines de notre activité économique.

Nous approchons du moment où il faudrait analyser le résultat de ces trois années. Au moment où l'accord de 1935 fut négocié, c'était en quelque sorte faire un essai. Les Etats-Unis étaient alors à la veille d'une élection présidentielle. Certaines concessions ont été faites, concessions que ce pays hésitait à accorder avant de voir les résultats de cet accord. Nous nous trouvions placés dans une situation semblable au sujet de certains avantages que nous aurions aimé consentir. Il fut alors bien clairement entendu que les trois années seraient une période d'essai et que si on constatait alors que cet accord était avantageux pour les deux pays, on s'emploierait de nouveau à en étendre les dispositions et l'application. On voulait non seulement en étendre les dispositions et l'application, mais encore les appliquer pendant un autre espace de temps. Je demande aux honorables députés de ne pas oublier ce fait.

Lorsque le Gouvernement a entrepris d'étendre les dispositions et l'application de cet accord, il se trouvait en face de la possibilité de voir cet accord prendre fin au bout de trois années dans le cas où nous ne pourrions obte-

[Le très hon. Mackenzie King.]

nir le consentement de nos voisins, comme nous l'avions obtenu lors des premières négociations. Nous avons commencé de bonne heure, sachant combien la tâche serait difficile et combien nombreuses seraient les considérations dont il nous faudrait tenir compte. Nous avons constaté que les gouvernements de l'Angleterre et des Etats-Unis songeaient à signer une convention commerciale entre ces deux pays. Lorsque nous avons, quelques-uns d'entre nous, assisté à la Conférence impériale en Angleterre, on nous fit comprendre bien clairement qu'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne serait non seulement avantageux pour ces deux pays, mais pourrait contribuer à établir pour le règlement des questions d'ordre international une meilleure méthode que celle qui existait dans d'autres pays du monde.

Je voudrais dire tout de suite à mon honorable ami que lorsque nous discutons des questions commerciales nous sommes presque certains de différer du tout au tout parce que nous envisageons ces questions sous un aspect tout à fait différent. Je crois que le moyen d'améliorer la situation économique, les conditions d'emploi et autres est d'encourager le commerce et d'obtenir par ce moyen tout ce que nous pouvons obtenir. Mon honorable vis-à-vis a foi en la politique du nationalisme économique.

L'hon. M. MANION: Pas du tout.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais oui.

L'hon. M. MANION: Pas du tout.

Le très hon. MACKENZIE KING: Dans ce cas le gouvernement dont il faisait partie a fait plus dans ce sens que tous les autres régimes ensemble. Je ne sache pas qu'il ait fait des objections. En tout cas, il n'a certainement pas...

L'hon. M. MANION: Je suppose que le très honorable député n'est pas au courant de bien des choses qui se sont passées au cours des séances du conseil.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est vrai. Mais je sais fort bien que mon honorable ami se trouvait ici à un moment où nous discutons les questions de commerce et où j'exposais l'argument que j'expose ce soir et mon honorable ami a dit alors que le commerce signifiait la guerre. Je crois que ses paroles se trouvent encore dans le compte rendu officiel.

Je ne suis pas de cet avis. Au contraire, je tiens l'expansion du commerce pour un moyen d'empêcher la guerre. Je suis d'avis que si les méthodes du nationalisme économique continuent d'envahir les différentes nations, la